

Compte-rendu du CSAL du jeudi 10 avril 2025



La réunion a débuté par une déclaration liminaire de FO.

1) Approbation des PV des CSAL du 12/07/2024 et du 18/11/2024 :

Approbation des procès-verbaux du 12 juillet (suite à une demande de modifications émanant des organisations syndicales) et du 18 novembre 2024.

2) Bilan 2024 et éléments d'information du budget 2025 de la DRFIP:

Concernant les principaux travaux programmés en 2025, les marges budgétaires sur la Dotation globale de fonctionnement (DGF) 2025 seront orientées vers l'amélioration du cadre de vie au travail, via la rénovation et la reconfiguration d'espaces, dans les bâtiments dont l'occupation se densifie. Des dotations hors DGF viendront financer ou cofinancer des opérations à enjeu. Les opérations prioritaires sont les suivantes :

➤ Strasbourg-République:

– Travaux préalables à la réinstallation du Pôle régional immobilier de l'État (PRIE) et à l'installation du SIE de Strasbourg à la DRFIP.

Cette opération est cofinancée à hauteur de 75 % par le programme 348 « nouveaux espaces de travail » ;

– réaménagement de la cour intérieure avec la création d'un espace de convivialité extérieur, une végétalisation de la cour et la mise à disposition d'emplacements supplémentaires pour le stationnement des vélos ;

– transformation de l'ancien logement du concierge en espace repas (une étude préalable est nécessaire).

➤ Strasbourg-Vosges:

– Dans le cadre d'une tranche fonctionnelle ouverte par Bercy : travaux de rénovation du rez-de-chaussée (côté rue du Général Frère), aménagements dans l'espace d'accueil, rénovation de blocs sanitaires, création de douches, modernisation et extension du stationnement vélo, travaux d'amélioration dans les autres étages du bâtiment, aménagement de deux grandes salles de réunion ;

– achèvement des aménagements nécessaires pour réinstaller la DIRCOFI et installer la Trésorerie du SDEA au 3ème étage, et pour installer le SGC de Strasbourg et Eurométropole au 2ème étage.

➤ Strasbourg-Neudorf:

Des travaux seront réalisés pour accompagner le transfert de la caisse résiduelle du SGC de Strasbourg et Eurométropole à la Trésorerie Amendes et pour améliorer les conditions d'accueil, aussi bien pour les agents de la Trésorerie que pour les usagers :

– extension de l'espace d'accueil de la Trésorerie Amendes ;

– création d'un guichet supplémentaire ;

– travaux de sécurisation (création d'un trappon pour les transports de fonds) ;

– création d'un sas au niveau de l'entrée PMR ;

– création d'un sas à l'entrée côté « contrôle » ;

– sécurisation de l'accès au restaurant administratif.

3) Modification des horaires d'ouverture du SGC Strasbourg et Eurométropole:

Dans le cadre de la politique de rationalisation des espaces et de l'optimisation immobilière à Strasbourg, M. Garnier, Directeur régional des Finances publiques, a décidé de transférer le Service de Gestion Comptable (SGC) de la Ville de Strasbourg et Eurométropole, situé actuellement au 1 parc de l'Étoile, au 35 avenue des Vosges à Strasbourg. Les nouveaux horaires d'ouverture du SGC de Strasbourg et Eurométropole seraient :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45
- sur rendez-vous les mardis et jeudis de 13h30 à 16h

Cette évolution est souhaitable d'après la direction pour les raisons suivantes :

- les horaires proposés sont en cohérence avec les horaires du SIP de Strasbourg ;
- le SGC de Strasbourg tiendra une caisse aux mêmes horaires que le SIP de Strasbourg ;
- le vigile ne serait pas en mesure d'effectuer un tri entre les usagers du SIP et du SGC ;
- au total, les agents assurant la caisse passent de 15h à 16h15 par semaine, le temps étant réparti sur 5 jours au lieu de 4 jours et permettant de laisser suffisamment de temps pour la pause déjeuner et pour les éventuels rendez-vous de l'après-midi.

Il convient de noter que le SGC de Strasbourg perd l'activité de caisse résiduelle qui est transférée à la Trésorerie Amendes rue de Simonis à Strasbourg, à compter du 2 juin 2025.

Le déménagement est prévu le 23 et le 24 juin.

La CFTC s'est abstenue lors du vote effectué sur ce point, en raison des difficultés de déplacement et des contraintes associées au déménagement des services au 35 Vosges, qui ne sont pas suffisamment prises en compte.

4) Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie du SDEA Alsace-Moselle:

Actuellement, la Trésorerie du SDEA est ouverte :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15
- sur rendez-vous les mardis et jeudis de 13h30 à 16h.

Les nouveaux horaires d'ouverture de la Trésorerie seraient les suivantes et uniquement sur rendez-vous :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45
- les mardis et jeudis de 13h30 à 16h

Cette évolution est souhaitable selon la direction pour les raisons suivantes :

- Les usagers du SDEA pourront toujours venir payer aux horaires d'ouverture du SIP et du SGC puisque ces deux services tiendront la caisse au profit du SDEA.
- Les flux d'accueil dans les locaux du SDEA étaient déjà faibles (416 personnes en 2023) et ils devraient encore se tarir du fait du déménagement.
- L'accueil est limité car les débiteurs habitent tous en dehors de l'Eurométropole et que le service privilégie les contacts par mail ou par téléphone (près de 900 appels décrochés par mois).

En cas de déplacement d'un usager qui n'aurait pas pris de rendez-vous, compte tenu de la faible volumétrie, un agent du service pourra, le cas échéant, descendre à l'accueil si nécessaire.

Le déménagement est prévu le 4 et le 5 juin et le transfert de caisse au 2 juin.

La CFTC a également choisi de s'abstenir lors du vote sur ce point, en raison des difficultés de déplacement et des contraintes associées au déménagement des services au 35 Vosges qui ne sont pas suffisamment prises en compte.

5) Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie Strasbourg-Amendes:

Actuellement, la Trésorerie Amendes est ouverte (sans rendez-vous) :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15
- les mardis et jeudis de 13h30 à 16h

Les nouveaux horaires d'ouverture de la Trésorerie seraient :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 (sans RDV)

Cette évolution est souhaitable selon la direction pour les raisons suivantes :

- dans un contexte de prise en charge de la caisse résiduelle, il est souhaitable de mettre en place une ouverture quotidienne ;
- la pause méridienne est trop courte pour permettre l'arrêté de caisse en fin de matinée et la reprise en début d'après-midi par le caissier ;
- l'ouverture l'après-midi oblige à prévoir 2 agents le matin et 2 autres l'après-midi, or pour une petite équipe, l'organisation est parfois difficile.

Il convient de noter que le transfert de la caisse résiduelle est prévue le 2 juin 2025

La CFTC est intervenue pour soulever le problème des nouveaux horaires, qui ne permettent pas aux agents qui font la caisse de pouvoir arrêter celle-ci à temps pour pouvoir manger au restaurant administratif. La direction soutient que l'arrêté de caisse peut-être encore réalisé après la pause méridienne l'après-midi, ce qui ne nous semble pas envisageable pour des raisons de sécurité. La CFTC a proposé une modification des horaires d'ouverture, qui pourraient être décalés 1/4 d'h plus tôt. La direction veut à tout prix maintenir un volume de 20h d'ouverture par semaine.

La CFTC a décidé de s'abstenir à nouveau concernant le vote effectué sur ce point, pour des raisons relatives à la sécurité des agents face aux implications découlant de l'arrivée de la caisse résiduelle.

6) Bilan 2024 et programme 2025 de la formation professionnelle:

Dans le cadre de la campagne de recrutement des contractuels 2024, la DRFiP 67 a recruté 18 contractuels. En plus de ces 18 contractuels, la DRFIP a recruté également :

- 12 personnes en détachement (3B et 9 C) : pour la Division des opérations de l'État (DOE) de la DRFiP, pour le SDIF, le SGC Haguenau, le SIP de Wissembourg et celui de Strasbourg ;
- 2 contractuels de catégorie B porteurs de handicap, qui arriveront dans les services en avril 2025.
- 2 agents techniques sans concours.

La DRFIP est devenue centre d'examen pour le concours d'inspecteur principal des Finances publiques en 2024. Ce concours s'est déroulé au sein de foyer Saint-Antoine de Strasbourg les 12 et 13 novembre 2024 et comptait 106 inscrits.

Le centre des concours de Lille a fermé ses portes en septembre 2024 et a été transféré dans les locaux de l'ENFIP à Noisy Le Grand.

Le service de la formation publie en concertation avec l'ACIF de Strasbourg un info flash mensuel depuis mai 2024. Ce dernier est destiné à donner de la visibilité sur les programmes de formation du CIF, ACIF et de la formation professionnelle, sur les 3 mois suivant leur publication, mais également à faire des focus ou des rappels sur les bonnes pratiques liées à la formation professionnelle.

La DRFIP 67 participe au groupe de travail sur l'intégration d'OCAPI dans Semafor.

En effet, les parcours de formation métiers des stagiaires et des agents en changement de métiers seront intégrés dans sem@for à l'horizon de 2026. Ceci afin d'intégrer progressivement tous les applicatifs de la formation professionnelle, et au cas particulier OCAPI, dans un seul outil de gestion à savoir Sém@for.

Elle a également participé à l'accueil des élèves de seconde pour la première fois en 2024, pour un stage de 15 jours. Les offres de stage ont été publiées sur le site « un jeune une solution ». La mobilisation du service de la formation professionnelle et des services a permis d'accueillir 22 lycéens du 17 au 28 juin et 10 autres en dehors de cette période. Le retour d'expérience des lycéens était très positif quant à la découverte des services, de notre environnement de travail et de nos missions.

Enfin, à compter du 30/09/2024, la plateforme d'e-formation MENTOR a été ouverte aux agents de la DGFIP. Il s'agit d'une plateforme de formation en ligne accessible à tous les agents des ministères et des administrations partenaires et des écoles de service public, dont les Instituts Régionaux d'Administration (IRA).

En 2025, les évaluations des stages sont intégrées dans Sem@for. L'appliquatif DIESE ne sera plus utilisée sauf pour une consultation des évaluations précédentes. Ceci afin d'intégrer progressivement tous les applicatifs de la formation professionnelle, et au cas particulier DIESE, dans un seul outil de gestion à savoir Sém@for.

L'équipe locale de la CFTC reste à votre écoute et à votre disposition pour vous apporter des réponses et pour faire remonter les éventuelles problématiques que vous pouvez rencontrer dans vos services.

